

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 novembre 2007
(convocation du 12 novembre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Novembre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. LABARDIN Michel (à cpter de 12 h 00)	M. CARTI Michel à M. MONCASSIN Alain
M. FAVROUL J.P à M. JUNCA Bernard (à cpter de 10 h 30)	Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Didier	Melle COUTANCEAU Emilie à M.DOUGADOS Daniel (à cpter de 11 h 40)
M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 00)	Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. DUCASSOU Dominique à Mme JORDA DEDIEU Carole (à cpter de 11 h 00)
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	Mme. DUMONT Dominique à M. BENOIT Jean-Jacques
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas (à cpter de 11 h 30)	M. DUPRAT Christophe à Mme PUJO Colette (à cpter de 12 h 00)
M. SAINTE MARIE Michel à M. ANZIANI Michel (à cpter de 10 h 00)	M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick	M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe	M. LOTHAIER Pierre à Mme. DARCHE Michelle
M. VALADE Jacques à Mme. BRUNET Françoise	M. HERITIE Michel à M. TOUZEAU Jean (à cpter de 12 h 00)
M. BANNEL Jean Didier à M. DAVID Jean Louis (jusqu'à 10h15)	M. HOUDEBERT Henri à M. TURON Jean Pierre (à cpter de 11 h 45)
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme BOURRAGUE Ch. à Mme CARLE DE LA FAILLE M.C (à cpter 11 h 50)	Mme. NABET Brigitte à M. RESPAUD Jacques
Mme. BURGUIERE Karine à M. MOULINIER Maxime	Mme. NOEL Marie-Claude à M. CHAUSSET Gérard
Mme BRACQ Mireille à M. CASTEX Régis (à cpter de 11 h 30)	M. REBIERE André à M. CASTEL Lucien
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain (à cpter de 11 h 45)	
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	

LA SEANCE EST OUVERTE

Création d'un site internet de co-voiturage pour le personnel
 du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil général de la Gironde,
 de la Préfecture de la Gironde et
 de la Communauté urbaine de Bordeaux
 Convention - Approbation - Autorisation

Madame CURVALE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le covoiturage est un mode de déplacement où plusieurs personnes utilisent un seul véhicule pour faire un même trajet, ce qui représente plusieurs avantages :

- environnemental : on réduit le trafic et la pollution.
- économique : on partage les frais de voiture, d'essence, péage, parking
- solidaire : on rencontre d'autres personnes,

Le covoiturage c'est aussi bien trouver un chauffeur qu'un passager, la difficulté étant la mise en relation entre ceux qui cherchent et ceux qui offrent.

Comment covoiturer ? Le plus simple reste internet où de nombreux sites web proposent des annonces de covoiturage.

Du simple « bouche à oreille », les annonces sont devenues de plus en plus accessibles via le téléphone, le minitel et aujourd'hui internet. Toutefois, à l'échelon de l'agglomération, peu d'initiatives ont été prises. C'est pourquoi, après enquête auprès de son personnel, la Préfecture nous a fait part d'un projet de bourse du covoiturage. De plus, le Conseil général de la Gironde, ainsi que notre collectivité ont inscrit cette action dans leur PDE.

Afin de répondre à cette demande, il est proposé de mutualiser les moyens et les besoins. Cette mutualisation à laquelle sera associé également le Conseil régional, permettra de créer un site de covoiturage destiné à l'ensemble des agents des collectivités.

Après avis favorable des responsables de chacune des entités, un projet de convention de partenariat a été élaboré ainsi qu'un dossier d'appel d'offre destiné à rechercher un bureau d'études spécialisé pour créer une plateforme internet de covoiturage commun aux quatre entités dans le but de promouvoir la démarche auprès de leurs personnels.

Cette initiative qui vise à réduire l'usage individuel de la voiture pour les déplacements domicile/travail, relève pleinement des objectifs du Plan des Déplacements Urbains adopté par la Communauté urbaine de Bordeaux ainsi que du PDE qu'elle a mis en place à l'égard de ses agents.

En outre, la démarche s'inscrit dans les actions du Plan Climat voté en juillet 2007 par la Communauté de Bordeaux.

Notre établissement public assurerait ainsi la maîtrise d'ouvrage de cette opération dont le coût prévisionnel est de 47 000 euros TTC dont le financement sera assuré à part égale par chacun des 4 partenaires et qui porte sur la réalisation d'un site internet, son hébergement et sa maintenance, à titre expérimental, pendant une durée de deux ans ainsi que son évaluation au bout d'un an de fonctionnement.

Cette somme sera imputée sur le budget principal – chapitre 20 – article 2031 – fonction 8330 – CRB D400

Ce site sera prioritairement réservé aux agents des entités partenaires mais pourra être ouvert au grand public à l'issue de la phase expérimentale. Ainsi, l'appui de l'ADEME, conditionné à une ouverture vers d'autres collectivités ou entreprises du site de Mériadeck, sera sollicité.

Par conséquent, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **approuver le lancement d'une consultation auprès de bureaux d'études spécialisés dans le délai de 3 mois suivant la signature de la présente convention,**
- **autoriser monsieur le Président à signer la convention ci-annexée ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 novembre 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 12 DÉCEMBRE 2007</p> <p>PUBLIÉ LE : 12 DÉCEMBRE 2007</p>

M. LAURE CURVALE